



# École de la Passerelle

60, rue Saint-Jacques, Chambly (Québec) J3L 3M1  (450) 461-5903  (450) 658-4770

## PROCÈS VERBAL

## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

LE LUNDI 16 SEPTEMBRE 2013

### 1. Ouverture de l'assemblée

Les membres du conseil d'établissement proposent que Monsieur Jacques Rivard anime la première rencontre afin que Monsieur Benoit Dagenais se familiarise avec la présidence. Monsieur Jacques Rivard ouvre la séance à 19 h 10.

### 2. Nomination d'un(e) secrétaire

Madame Stéphanie Thérioux se propose comme secrétaire pour la rencontre.

### 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Jacques Rivard fait la lecture de l'ordre du jour. Le point 14.1. – Service aux dîneurs et 14.2. – Restrictions des collations sont ajoutés à l'ordre du jour. Monsieur Benoit Dagenais propose l'adoption de l'ordre du jour et il est secondé par Madame Christiane Rodrigue.

### 4. Lecture et adoption du procès-verbal du 11 juin 2013

Monsieur Jacques Rivard fait la lecture et le suivi du procès-verbal du 11 juin 2013. **Suivi au point 5 – Sondage dîneurs** : Monsieur Rivard mentionne aux membres du CÉ qu'il y a eu un premier sondage avec un faible taux de participation. Par la suite, un nouveau sondage fut envoyé seulement aux parents des enfants-dîneurs et le résultat fut majoritairement pour l'option ! (émis par la CSP), soit d'une surveillante pour 28 élèves.

**Suivi au point 8 – Budget (prévision 2013-2014)** : Monsieur Rivard nous fournira les révisions budgétaires pour la fin octobre, début novembre. **Suivi au point 9 – Liste du matériel scolaire** : Monsieur Rivard donne des précisions concernant les deux listes du matériel scolaire. Il précise que désormais les achats doivent être faits par les fournisseurs attribués de la CSP et que cela ne garantit pas le meilleur prix. Donc, c'est aux parents de prendre la responsabilité de trouver le meilleur prix. De plus, il précise que le prix entre 12\$ et 17\$ est une estimation et non le prix réel. Suivi au point 11 – Entrée progressive 2013 : L'entrée progressive a eu lieu comme suit et non comme mentionné dans le procès-verbal : 1ère journée (29 août) Parent / Enfant – Garçons en AM et filles en PM.



2<sup>e</sup> journée (30 août) – AM pour tous. 3<sup>e</sup> journée (2 septembre) – AM pour tous et la 4<sup>e</sup> journée – Journée complète pour tous et début des classes régulières. La modification fut proposée par Monsieur Christian Huppé et secondée par Monsieur Maxime Bazinet.

## **5. Parole au public**

Aucun public ne s'est présenté

## **6. Calendrier des séances 2013-2014**

Les membres ont déterminé le calendrier des rencontres comme suit : les lundis 25 novembre, 20 janvier, 17 mars, 14 avril et 9 juin. L'adoption du calendrier est proposée par Madame Marie Brodeur et secondée par Madame Sophie Morin.

*Adoptée à l'unanimité*

## **7. Budget du CÉ**

Le budget pour le conseil d'établissement 2013-2014 est de 473\$. C'est au CÉ de déterminer les barèmes pour l'utilisation de la somme disponible.

## **8. Règles de régie interne (Adoption)**

Monsieur Jacques Rivard remet aux membres le document sur les règles de régie interne du conseil d'établissement de l'école de la Passerelle. Un bref survol fut fait et les membres du CÉ doivent en faire la lecture avant la prochaine rencontre (le lundi 25 novembre 2013). L'adoption des règles est proposée par Monsieur Benoit Dagenais et secondée par Madame Marie Brodeur.

*Adoptée à l'unanimité*

## **9. Dénonciation de conflit d'intérêts**

Monsieur Jacques Rivard nous informe du formulaire de la déclaration de conflit d'intérêts. Le formulaire est à remplir par le membre du CÉ s'il y a un conflit d'intérêts sur un point de discussion à l'ordre du jour.

## **10. Activités socioculturelles, Fête d'accueil**

Monsieur Jacques Rivard nous présente la planification des activités socioculturelles. La somme à débourser par les parents pour les activités sera de 47\$. Aucune somme supplémentaire n'est accordée. Monsieur Benoit Dagenais propose que le coût de 47\$ pour les activités socioculturelles et il est secondé par Madame Sophie Morin.

*Adoptée à l'unanimité*

Monsieur Rivard informe les membres du CÉ de la tenue d'un spectacle comme fête d'accueil. Le spectacle qui sera présenté le 27 septembre est celui de Lise Maurais, ventriloque au coût de 891,06\$ et ce montant sera défrayé par l'école.

Les membres du CÉ ont décidé d'une procédure à suivre si jamais une approbation était obligatoire dans un court délai afin de répondre à une demande. Cette demande sera envoyée par le secrétariat, par courriel, et celui-ci procédera en réponse de tous les membres par une résolution qui sera envoyée à tous les membres, et ce, également par courriel.

*Adoptée à l'unanimité*

## **11. Formations CÉ**

Monsieur Rivard nous transmettra par courriel les dates pour la formation offerte par la CSP.

## **12. Plan de répartition de la clientèle**

Avec l'ouverture de la nouvelle école de Carignan et le plan de répartition de la clientèle, il y a un groupe de moins pour l'école de la Passerelle pour l'année scolaire 2013-2014.

## **13. Parole au personnel de l'école**

**13.1. Enseignants** : La rentrée progressive s'est bien déroulée et tout semble aller pour le mieux. Il y a encore des petits ajustements pour améliorer la condition de tous.

**13.2. Professionnels** : Madame Sophie Morin, orthopédagogue, fait une brève présentation des professionnelles de l'école. Madame Sylvie Brochu, orthophoniste, Madame Anouk Savard-Saucier, psychologue, Mesdames Sophie Morin et Fanny Guertin, psychoéducatrices et Mesdames Catherine Loiselle et Isabelle Fauteux, techniciennes en éducation spécialisée (TES) respectivement pour l'école et la classe TSA - 5 ans.

**13.3. Service de garde** : Madame Nathalie Lefebvre mentionne aux membres du CÉ qu'il y a maintenant 228 élèves inscrits au service de garde. Il y a six classes « dîneurs ». Elle constate qu'il y a une belle communication entre l'équipe-école (enseignantes versus éducatrices du SDG).

## **14. Autres sujets**

**14.1. Service aux dîneurs**

Monsieur Christian Huppé se demandait s'il n'y avait pas lieu de refaire un sondage auprès des parents pour expliquer les conséquences du choix 1/28 au lieu du 1/20. Pour faire suite aux discussions, le CÉ propose que pour l'année prochaine, le sondage soit plus détaillé. De plus, le CÉ est en accord avec la demande aux parents de ne pas envoyer un repas à réchauffer. L'adoption de la proposition est proposée par Madame Christiane Rodrigue et secondée par Madame Nathalie Lefebvre.

*Adoptée à l'unanimité*

#### **14.2. Restrictions des collations**

Monsieur Christian Huppé se demandait si la raison des collations dites « santé » (fruits, légumes et produits laitiers) était indiquée quelque part. Madame Stéphanie Thérioux a fait la lecture de la règle sur les collations. Cette dernière se trouve à la page 19 (feuilles vertes) de l'agenda scolaire.

#### **14.3. Campagne Halloween**

Monsieur Jacques Rivard nous informe de la possibilité d'amasser des sommes d'argent avec les tirelires d'Halloween. Le CÉ a décidé que 50% de la somme amassée serait remise à la fondation de l'hôpital du Haut-Richelieu et l'autre 50% de la somme amassée à la fondation « J'ai faim à tous les jours ».

### **17. Levée de l'assemblée**

La levée de l'assemblée est proposée par Madame Nathalie Lefebvre et secondée par Monsieur Maxime Bazinet. Il est 21 h 30.